

X. Y. ZEP

BULLETIN DU CENTRE ALAIN SAVARY

OCTOBRE 2001 (4 NUMÉROS PAR AN)

n° 12

SOMMAIRE

Éditorial

Zoom

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ
QUELQUES ANNÉES DE LA VIE
D'UN COLLÈGE

Recherche

QUAND LES ENSEIGNANTS
TRAVAILLENT SUR LE TRAVAIL
DES ÉLÈVES

Ressources

LA DIV ET SES CENTRES
DE RESSOURCES

BRÈVES

DERNIÈRES PUBLICATIONS
Colloque

Boussole

L'ORGANISATION DES CLASSES
DE 6^E DE COLLÈGE

Dossier

AIDER LES ÉLÈVES DE ZEP À
DÉVELOPPER DES PRATIQUES
D'ÉCRITURE PROPREMENT
« SCOLAIRES »

La présentation de la nouvelle réforme du collège s'est faite, une nouvelle fois, tardivement. Les orientations générales fixant le cadre du collège de l'an 2000, et les mesures devant prendre effet à la rentrée 1999, n'avaient été annoncées qu'en mai 1999. Celles qui sont susceptibles de définir un collège républicain ne l'ont été qu'en avril dernier, alors même que la nouvelle sixième a dû être mise en place dès cette rentrée. Et une nouvelle fois, ce retard a été justifié par la nécessité de prendre le temps de la réflexion et de la consultation. Alors que la mission pilotée par Philippe Joutard était chargée de remettre en décembre « des recommandations pour l'action », elle a procédé ensuite à diverses consultations permettant un recueil plus large des observations et des recherches accumulées sur le collège. Complémentairement, près d'une centaine de collèges ont été visités.

Cette mission a amené le ministre Jack Lang à un premier constat : beaucoup de collèges ont eu du mal à prendre appui sur les réformes successives, se téléscopant souvent à grande vitesse, pour s'attaquer de front à l'écart ressenti entre les principes du collège unique et son fonctionnement réel. L'empilement de mesures, souvent pertinentes, depuis plus d'une décennie, a créé des phénomènes de brouillage et d'opacité dont souffrent à la fois les enseignants et les familles. La continuité des orientations ministérielles n'est pas clairement perçue dans les établissements. On est plutôt sur le morcellement, le cloisonnement, l'accumulation sans vision globale. Au-delà de la présentation de nouvelles mesures, il s'agit donc de placer les équipes pédagogiques dans un nouveau positionnement, de les engager dans une réflexion générale sur les enjeux et l'efficacité des diverses mesures existantes ou à mettre en place dans leur établissement. Pour cela le ministre propose que les évolutions souhaitées puissent se produire dans la sérénité, c'est-à-dire sans la pression de la mise en œuvre immédiate. De plus, il s'efforce de définir beaucoup plus nettement les marges d'autonomie des équipes en annonçant « amélioration, globalisation et souplesse dans l'utilisation des moyens ».

Sans nier la validité de ce premier axe de réflexion, on sait qu'il ne peut, à lui seul, faire que les solutions adoptées par les acteurs réduisent automatiquement l'écart entre les situations d'enseignement qu'ils vivent et les objectifs qu'ils se sont fixés. Une des impressions dominantes laissées par la consultation de 1999 reste l'expression des difficultés des enseignants à travailler avec des élèves plus ou moins motivés, de niveaux scolaires très hétérogènes, et à évaluer, dans ce type de contexte, leur efficacité. On ne peut donc pas accentuer la responsabilité des équipes en sous-estimant les problèmes didactiques et pédagogiques qu'elles ont à résoudre et par conséquent l'accompagnement dont elles ont besoin. Entre l'injonction du politique et les prescriptions que les acteurs se font à eux-mêmes d'une part, et les résultats de la recherche d'autre part, il existe un espace de travail collectif qui doit viser à produire des instruments d'observation et de réflexion et à outiller les pratiques effectives dans les établissements. C'est dans cet espace que le Centre Alain Savary et son bulletin se situent comme en témoigne le dossier de ce numéro qui présente une description de gestes professionnels efficaces visant à faire que les élèves écrivent, et donne ainsi à voir le produit d'une collaboration étroite entre enseignants et chercheurs.

Martine KHERROUBI, INRP-CAS